

Plan Climat Air Energie Territorial

Livret d'accompagnement



En collaboration avec :



Sommaire

Pourquoi un Plan Climat Air Energie Territorial ?.....	2
La vulnérabilité du territoire face au changement climatique	3
Comment a été produit le Plan Climat ?.....	4
L'énergie utilisée	6
Les émissions de gaz à effet de serre (GES).....	7
La qualité de l'air	8
La production d'énergie.....	9
La stratégie du territoire	10
Le programme d'actions de la Communauté de communes de l'Ernée	11

Pourquoi un Plan Climat Air Energie Territorial ?

Il y a urgence !

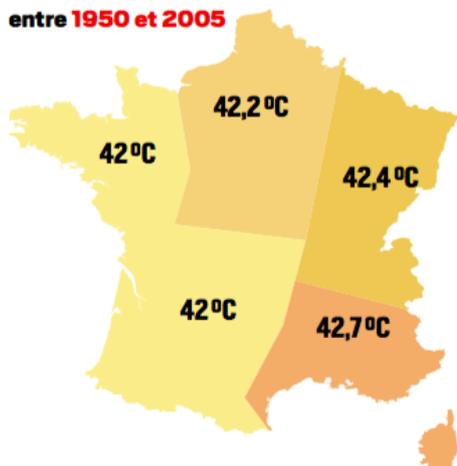
Notre système climatique repose sur un équilibre très fragile qui est mis en danger par les émissions de gaz à effet de serre liées aux activités humaines.

Les gaz à effet de serre (GES), présents en faible quantité dans notre atmosphère, forment une « barrière » autour de la Terre, qui permet de retenir la chaleur terrestre provenant du soleil. Cependant, les activités humaines affectent la composition chimique de l'atmosphère et entraînent l'apparition d'un effet de serre additionnel, responsable en grande partie du changement climatique actuel.

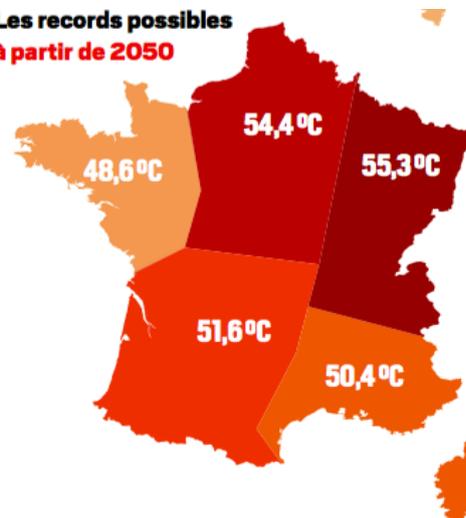
Selon le Groupement d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), « il est probable » que le réchauffement atteigne 1,5 °C entre 2030 et 2052, s'accompagnant de nombreuses menaces : vagues de chaleur, extinctions d'espèces, montée des océans...

En région Pays de la Loire, les études prévoient une poursuite du réchauffement d'ici la fin du XXI^{ème} siècle, avec une augmentation du nombre de journées chaude et des épisodes caniculaires plus fréquents. En revanche, l'évolution des précipitations sera peu marquée.

Les records observés
entre 1950 et 2005



Les records possibles
à partir de 2050



C'est règlementaire

Les Plans climat air énergie territoriaux sont obligatoires pour les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants existants au 1er janvier 2017. Le PCAET est un outil d'animation du territoire afin d'atténuer le changement climatique, le combattre efficacement et s'y adapter.

La vulnérabilité du territoire face au changement climatique

Des populations fragiles

En Mayenne, les personnes de plus de 70 ans sont surreprésentées. La structure par âge de la population est un facteur déterminant dans la vulnérabilité du territoire au réchauffement climatique, car le vieillissement entraîne des changements dans la régulation de la température corporelle. La canicule de 2003 a provoqué 968 décès anticipés en Pays de la Loire (+68% par rapport à la normale régionale).

Un bâti ancien et énergivore

La majorité des bâtiments ou résidences ont été construits avant 1975 soit avant la première loi sur la réglementation thermique. Ce bâti ancien énergivore, associé à des revenus plutôt bas, occasionne une précarité énergétique élevée. La hausse des températures en été et les canicules risquent de dégrader le confort thermique estival, mais également d'entraîner une consommation d'énergie plus importante du fait du développement de la climatisation.

Un secteur agricole particulièrement exposé

L'irrégularité et l'intensité des précipitations associées à une hausse des températures, pourraient avoir entre autres conséquences, un stress hydrique plus important pour les végétaux, des baisses de production pour les animaux, une modification de l'aire de répartition de certains ravageurs. D'après la chambre d'agriculture de la Mayenne, la canicule de 2019 a occasionné de mauvais rendements en maïs pour de nombreuses parcelles.

Une pression sur la ressource en eau

Le développement microbologique dû à des eaux plus chaudes et stagnantes, pourrait engendrer une altération de la qualité des eaux. Le changement climatique risque également d'accroître les périodes de sécheresses, notamment durant la période estivale. Des conflits d'usage autour de la ressource en eau pourront apparaître (agriculture, eau potable, loisirs).

Un risque d'inondation accru

L'augmentation de la fréquence des événements pluvieux violents associée à l'accroissement des surfaces imperméabilisées augmente la vulnérabilité du territoire. Les épisodes orageux des mois de mai et juin 2018 ont engendré des dégâts assez importants sur le territoire. 48 communes mayennaises ont été reconnues en état de catastrophe naturelle à la suite des inondations et coulées de boue survenues entre le 25 mai et le 12 juin 2018 dans le département.

Une opportunité pour le tourisme

Lors des épisodes de canicule des étés 2003 et 2006 et de 2019, les littoraux du Grand Ouest ont bénéficié d'un accroissement de la fréquentation touristique, en raison de conditions climatiques particulièrement favorables et du report de population touristique de la côte méditerranéenne vers la côte atlantique. Ainsi, le territoire pourrait voir apparaître un afflux de population fuyant les fortes chaleurs du sud.

Comment a été produit le Plan Climat ?

Les Communautés de communes de l'Ernée, du Bocage Mayennais et de Mayenne Communauté ont mutualisé l'élaboration de leurs PCAET afin d'aboutir à un schéma cohérent dans le Nord Mayenne.

Le Plan Climat est le fruit d'un travail multi acteurs réunissant des élus, des agents des collectivités, des acteurs locaux et des citoyens. La mobilisation s'est faite autour d'événements locaux, d'animations et d'ateliers de travail.

Avant approbation par les élus, les documents du PCAET ont été soumis aux avis du public, du Préfet de Région, de la Présidente de Région et de la Mission régionale d'autorité environnementale, qui s'assure que le projet n'aura pas d'impacts négatifs sur l'environnement.

La Communauté de communes de l'Ernée a donc adapté son plan d'actions pour mieux répondre aux attentes.



Conférence de l'économiste
Pierre Larrourou à Mayenne



Conférence du navigateur
Yvan Bourgnon à Ernée



Ciné débat autour du film « Demain »
à Gorron



Ateliers de construction du plan d'actions

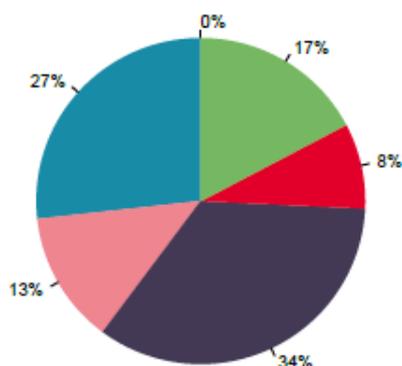


Animations

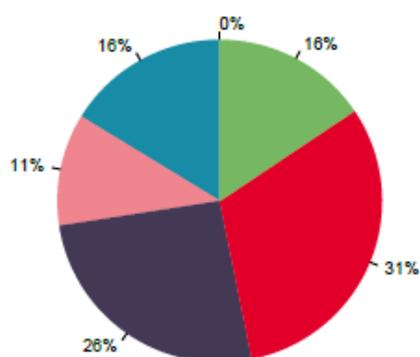
La consommation énergétique

Les secteurs du bâtiment (résidentiel + tertiaire), des transports routiers et de l'industrie sont les plus consommateurs d'énergie

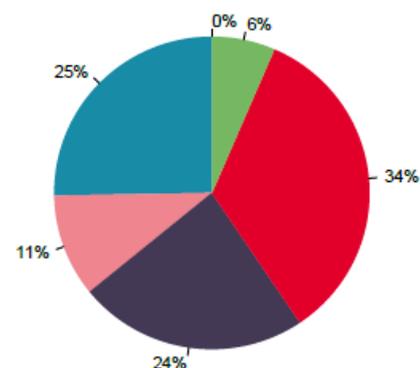
Répartition de la consommation énergétique (données BASEMIS)



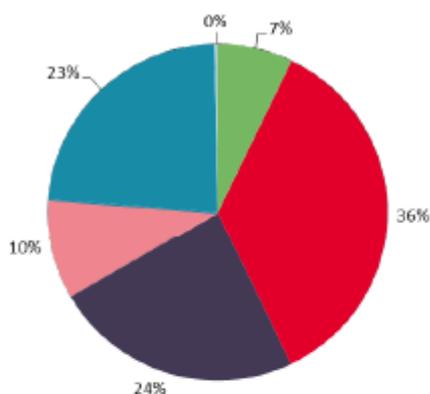
Communauté de communes de l'Ernée
20,5 MWh/hab.



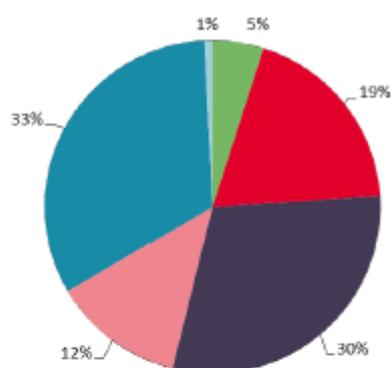
Communauté de communes du Bocage Mayennais
30,4 MWh/hab.



Mayenne Communauté
32,8 MWh/hab.



Mayenne
32,4 MWh/hab.



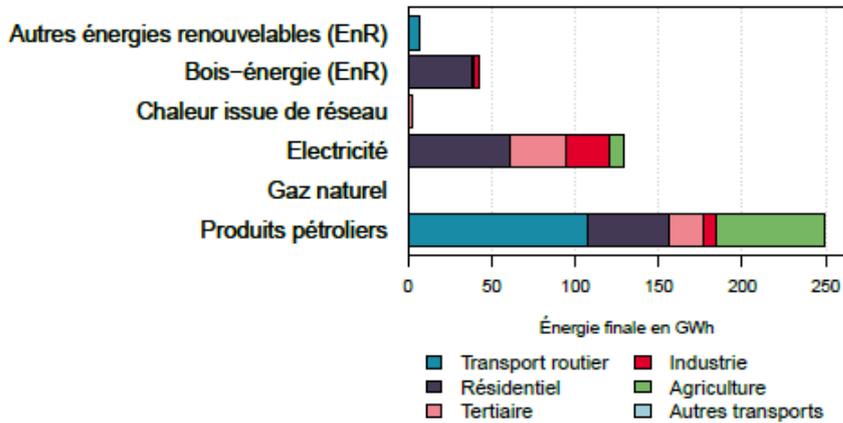
Pays de la Loire
24,3 MWh/hab.



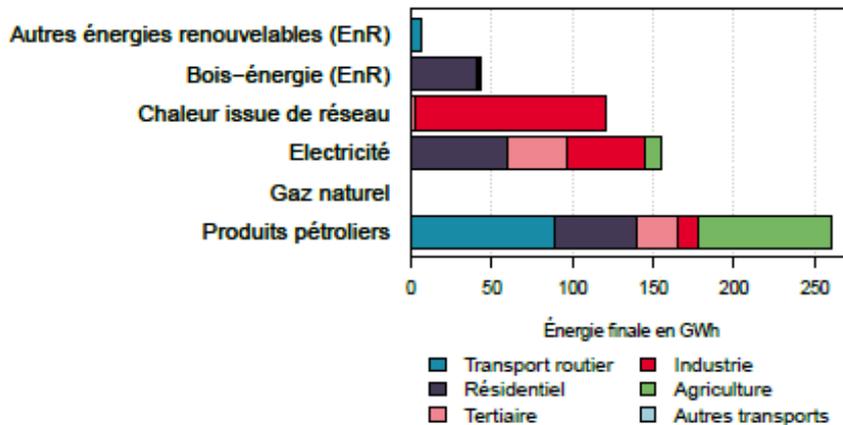
L'énergie utilisée

La consommation énergétique reflète une forte dépendance aux énergies fossiles, ce qui rend le territoire très vulnérable aux aléas énergétiques

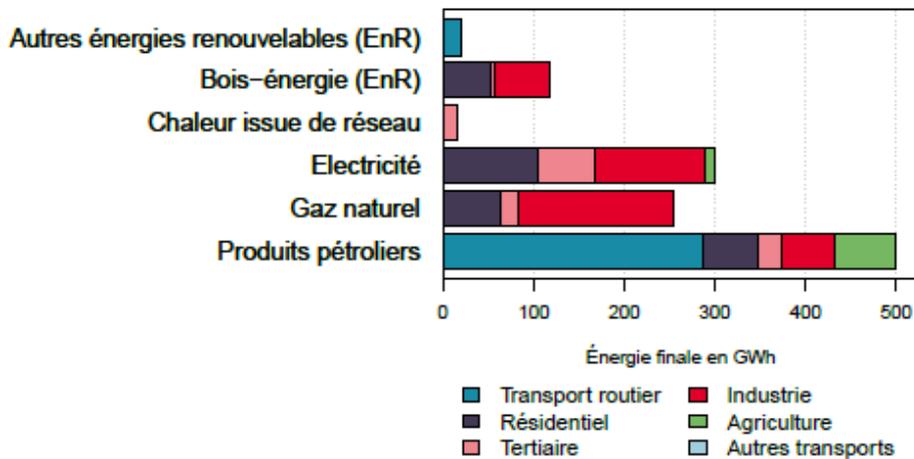
Consommations d'énergie finale par type et par secteur (données BASEMIS)



Communauté de communes de l'Ernée



Communauté de communes du Bocage Mayennais

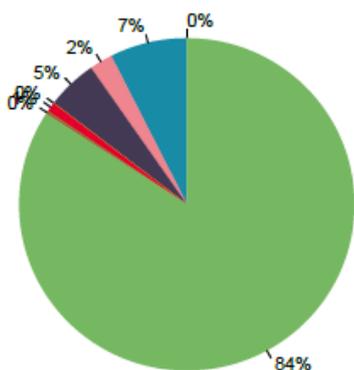


Mayenne Communauté

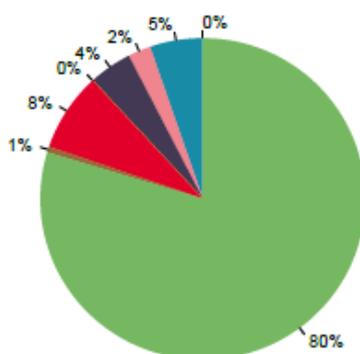
Les émissions de gaz à effet de serre (GES)

Le secteur agricole constitue le premier secteur émetteur sur le territoire, suivi par le secteur de l'industrie et le secteur des transports routiers. Du fait de la ruralité du territoire et de la part importante du secteur agricole dans les émissions, la grande majorité des émissions de GES sont d'origine non énergétique donc non liées aux consommations d'énergie.

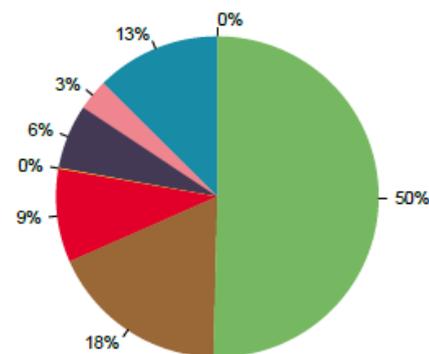
Répartition des émissions de GES (données BASEMIS)



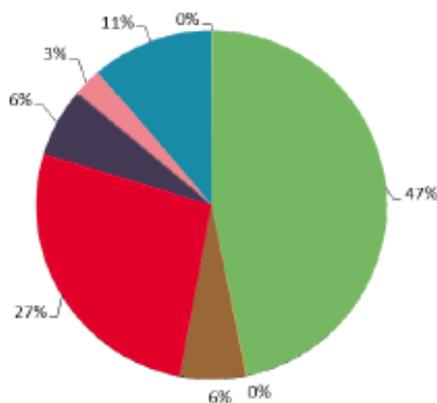
Communauté de communes de l'Ernée
19 teqCO₂/hab.



Communauté de communes du Bocage Mayennais
24,2 teqCO₂/hab.

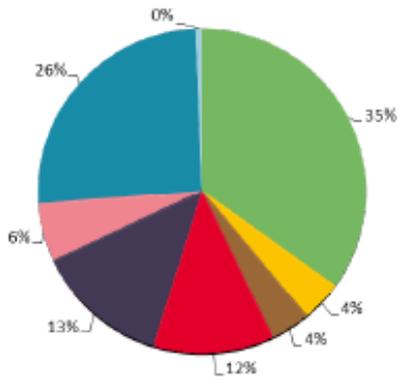


Mayenne Communauté
17,2 teqCO₂/hab.



Mayenne

17,5 teqCO₂/hab.



Pays de la Loire

8,0 teqCO₂/hab.

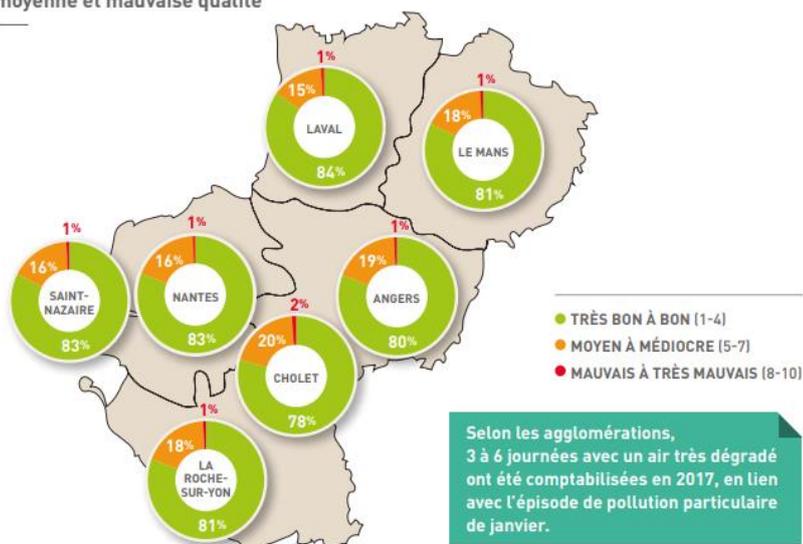


La qualité de l'air

L'absence de reliefs importants sur le secteur permet une bonne circulation des vents, favorisant le renouvellement de l'air et l'évacuation des polluants.

L'indice de qualité de l'air mesuré à Laval en 2017, indique une qualité de l'air globalement bonne.

Proportion de journées de l'année avec un air de bonne, moyenne et mauvaise qualité

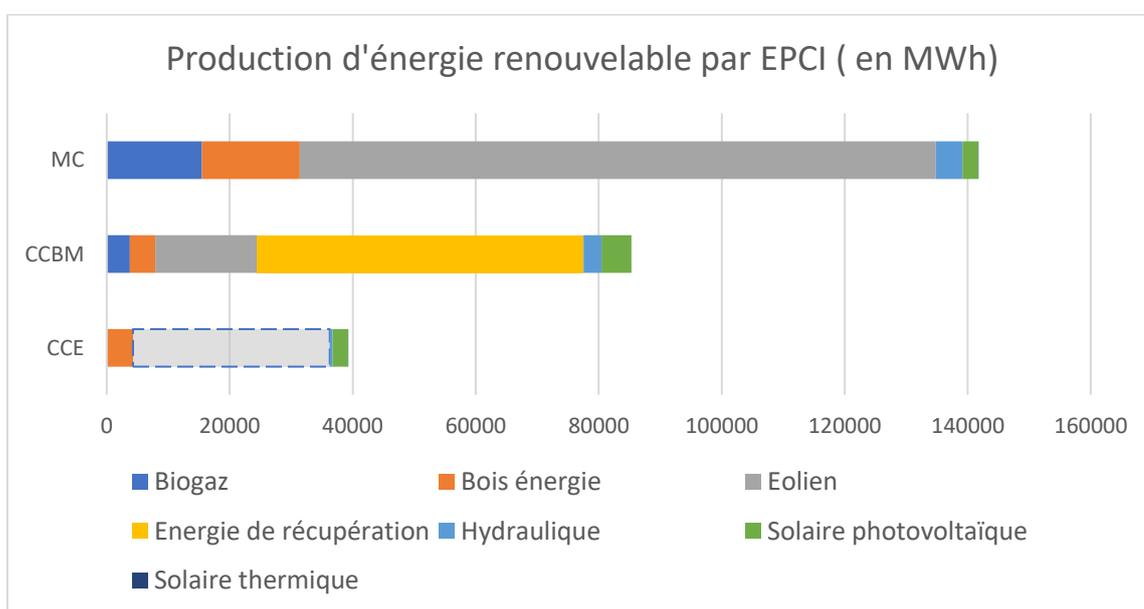


Les principaux polluants émis sur le territoire :

	Ammoniac (NH3)	Oxyde d'azote (Nox)	Particules en suspension (PM10, PM2.5)	Composé Organique Volatil Non Méthanique (COVNM)	Dioxyde de soufre (SO2)
Principaux émetteurs	<u>Agriculture</u> : déjections des animaux et engrais azotés	<u>Transports routiers</u> (pots d'échappement) et <u>Agriculture</u>	<u>Travaux agricoles</u> (épandages, machines, etc.), <u>Procédés industriels</u> <u>Transports</u> (combustion)	<u>Industrie et résidentiel</u> solvant, dégraissant, dissolvant, agent de nettoyage, conservateur, agent de synthèse...	<u>Résidentiel, industrie tertiaire</u> provient principalement de la combustion des combustibles fossiles (charbons, fuels, ...)
Effets sur la santé	Irritations sévères voire brûlures au niveau des muqueuses	Irritation des bronches, augmentation de la fréquence et de la gravité des crises d'asthme	Irritation des voies respiratoires et altération de la fonction respiratoire, propriétés mutagènes et cancérigènes	<u>Effet indirect</u> : (précurseur de l'ozone) : Irritation des voies respiratoires et altération de la fonction respiratoire <u>Effet direct</u> : substance toxique jusqu'à des niveaux de gravité extrêmes	Irritations des muqueuses, de la peau et des voies respiratoires

La production d'énergie

- Mayenne Communauté produit 12% de sa consommation de 2016
- La Communauté de commune de l'Ernée produit 2 % de sa consommation de 2016 (quatre éoliennes sont prévues sur la commune de Saint-Hilaire-du-Maine qui produiront 32 GWh par an)
- Le Bocage Mayennais produit 14 % de la consommation de sa consommation de 2016

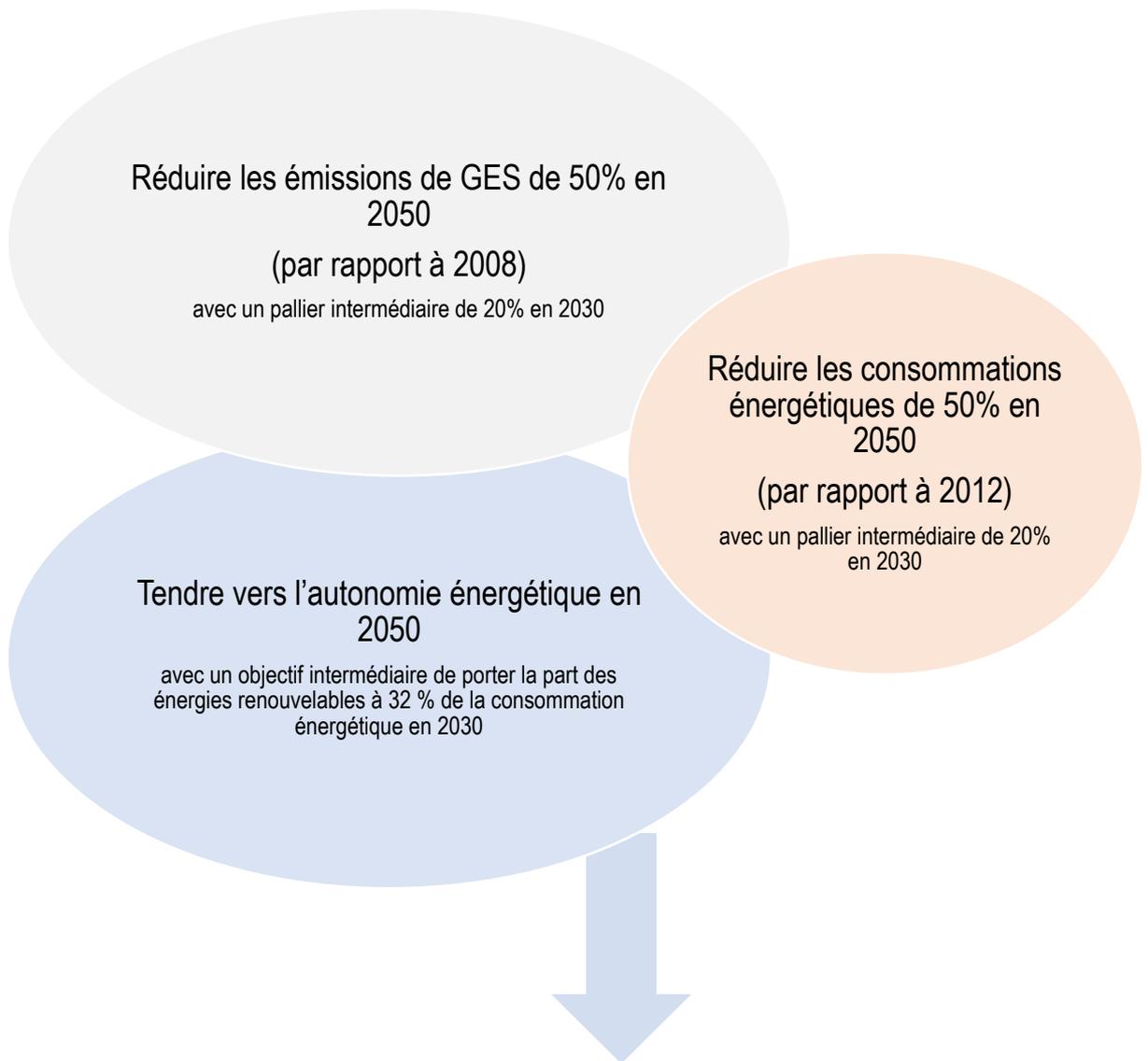


Majoritairement rural, le territoire dispose d'un bon potentiel de développement de production d'énergies renouvelables liées à la méthanisation, sous réserve d'un développement des réseaux de gaz et de chaleur, notamment sur les Communautés de communes de l'Ernée et du Bocage Mayennais. Le territoire dispose également d'un gisement important pour le développement du bois énergie, avec la nécessité d'une gestion durable de la ressource.

En ce qui concerne le développement éolien, les zones d'entraînement militaire sont un facteur

limitant, bien que le territoire dispose encore d'opportunités à exploiter.

La stratégie du territoire



Les élus des Communautés de communes de l'Ernée, du Bocage Mayennais et de Mayenne Communauté se fixent pour objectif à l'horizon 2050 de **tendre vers un territoire autonome en énergie et neutre en carbone.**

Le programme d'actions de la Communauté de communes de l'Ernée

5 axes de travail

Mobilisation

Faire du grand public, des scolaires, des élus, des agents communaux et des professionnels, des acteurs de la transition énergétique

Puits de carbone

Renforcer le stockage du carbone du territoire

Mobilité

Adapter la mobilité pour qu'elle soit en adéquation avec le territoire rural

Energie et qualité de l'air intérieur

Promouvoir la sobriété, l'efficacité énergétique et valoriser les ressources locales en préservant la qualité de l'air intérieur

Agriculture

Faire de l'agriculture, un pilier économique capable de s'adapter aux enjeux environnementaux



31 fiches actions

Contenu d'une fiche action

Intitulé de l'action				
Sous axe	Sous axe stratégique auquel l'action appartient			
Contexte				
Objectifs	But(s) visé(s) par l'action			
Description	Déroulé prévisionnel de l'action.			
Cibles visées par l'action				
Pilotage de l'action	Le pilote est responsable de la mise en œuvre de l'action. En tant que porteur du plan climat, la Communauté de communes s'assure de la mise en œuvre de toutes les actions.			
Partenaires	Le partenaire participe à l'atteinte du ou des objectif(s).			
Budget prévisionnel	Budget estimé au moment de l'élaboration du programme. Pourra faire l'objet de modifications au cours de la mise en œuvre de l'action.			
Financements possibles	Financements identifiés au moment de l'élaboration du programme. D'autres opportunités pourront apparaître au cours de la mise en œuvre de l'action.			
Indicateurs de suivi	Sont en lien avec les objectifs fixés et permettent de vérifier leur atteinte.			
Articulation avec d'autres plans, programmes				
Neutralité carbone	Impacts socio-économiques	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	

La mise en couleur indique le niveau de participation de l'action à l'atteinte de l'objectif de neutralité carbone

La mise en couleur indique le niveau d'impact socio-économique de l'action

La mise en couleur indique la typologie de l'action

Faire du grand public, des scolaires, des élus, des agents communaux et des professionnels, des acteurs de la transition énergétique

8 actions

Sous axes stratégiques	Actions
Suivre et évaluer le PCAET	Assurer la mise en place et le suivi des PCAET
Former et sensibiliser sur les thématiques environnementales	Systématiser la réflexion sur les enjeux air-énergie-climat dans les projets de territoire
	Accompagner, valoriser les actions locales et sensibiliser
	Mettre en place un programme d'éducation à l'environnement auprès des scolaires
	Animer un réseau d'échange des bonnes pratiques
Réduire et valoriser les déchets du territoire	Déployer l'économie circulaire auprès des professionnels
	Accompagner les habitants dans la gestion des déchets ménagers
	Mettre en place un lieu dédié au réemploi dans la Haute Mayenne

4 actions

- Valoriser et préserver le bocage
- Réunir les propriétaires autour d'une charte d'exploitation de la forêt
- Intégrer la démarche Territoire Engagé pour la Nature
- Mettre en place des chantiers de plantation participatifs

Promouvoir la sobriété, l'efficacité énergétique et valoriser les ressources locales en préservant la qualité de l'air intérieur

9 actions

Sous axes stratégiques	Actions
Accompagner les particuliers, les collectivités et les entreprises pour réaliser des économies d'énergie	Mettre en place une plateforme de la rénovation énergétique
	Mettre en place un dispositif de Conseil en énergie partagé pour les communes
	Sensibiliser les acteurs industriels et tertiaires à l'énergie
	Résorber les situations de précarité énergétique des ménages mayennais les plus défavorisés
	Mettre en place une opération programmée d'amélioration de l'habitat
	Mobiliser et accompagner sur la qualité de l'air intérieur
Développer des filières locales et durables	Elaborer un schéma directeur des énergies renouvelables
	Accompagner le développement de projets d'énergies renouvelables
	Engager une étude pour la mise en place d'une filière biosourcée « chanvre » dans le bâti

Faire de l'agriculture, un pilier économique capable de s'adapter aux enjeux environnementaux

5 actions

Sous axes stratégiques	Actions
Mettre en place des pratiques culturales et d'élevage qui permettent de maîtriser les émissions de GES et de polluants tout en étant économiquement bénéfiques	Accompagner les échanges parcellaires
	Connaitre et améliorer les performances environnementales des élevages de ruminants
	Favoriser la transmission des exploitations pour le maintien/ le développement de systèmes agricoles durables
	Préserver la qualité de l'eau en amont de la prise d'eau d'Ernée
Favoriser une alimentation locale et de qualité en Haute Mayenne	Mettre en place un Projet Alimentaire Territorial

5 actions

Sous axes stratégiques	Actions
Maitriser, optimiser les déplacements et favoriser les mobilités douces	Développer les services de proximité et les espaces de coworking
	Optimiser les déplacements des agents
	Inciter les entreprises à mener une réflexion sur les déplacements de leurs salariés
	Elaborer un plan mobilité simplifié et un schéma cyclable
Accompagner les changements de comportements	Animer le projet « Bougeons mieux en Haute Mayenne »

« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. »

Antoine de Saint-Exupéry

